

POUR ALLER PLUS LOIN

## L'effet des mégatendances sur la demande alimentaire

En 2050

9,7

milliards d'habitants <sup>(1)</sup>

+ 69 %

Augmentation du revenu net par habitant entre 1998 et 2019 <sup>(2)</sup>

2 personnes sur 3

vivront en zone urbaine en 2050 <sup>(3)</sup>

La croissance de la population mondiale, le développement économique et l'urbanisation augmentent la demande en eau et nourriture, et modifient les habitudes alimentaires.

+ 70 %

C'est l'augmentation de la production alimentaire d'ici à 2050 <sup>(4)</sup>

+ 68 %

C'est l'augmentation des ventes de produit bio, entre 2015 et 2020 <sup>(5)</sup>

Sources :

(1) Nations Unies, World Population Prospects, révisions de 2019

(2) Commission Européenne, "Les modèles alimentaires mondiales - tendances et moteurs", Communiqués de l'UE sur marchés agricoles, Juin 2019

(3) Nations Unies, World Population Prospects, révisions de 2018

(4) FAO, L'état des ressources terrestres et hydriques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture, 2011

(5) Technavio, "Global Health & Wellness Market, 2016-2020"



INTERVIEW D'ANNE LE BORGNE ET STÉPHANE SOUSSAN  
GÉRANTS DU FONDS CPR INVEST FOOD FOR GENERATIONS - CPR AM

## "CPR Invest Food for Generations : répondre au défi alimentaire mondial"

### Pouvez-vous svp nous présenter CPR Invest Food for Generations ?

La raison d'être de notre fonds est de **répondre au défi alimentaire mondial**. Cela part de deux constats : en 2050, nous serons 9,7 milliards d'habitants sur Terre... et les ressources naturelles (notamment l'eau et les terres arables) sont limitées.

Il s'agit donc véritablement d'un défi, auquel nous avons choisi de répondre avec une approche globale : **nous sommes les seuls à investir sur l'intégralité de la chaîne de valeur alimentaire : agriculture, eau, produits alimentaires, boissons, distribution alimentaire et restauration**. Autrement dit, nous nous intéressons à toutes les industries liées à l'alimentation, « **du champ à l'assiette** »... avec en plus une approche durable.

### Quel est l'intérêt de la chaîne de valeur alimentaire ?

Nous bénéficions de trois tendances de long terme : **l'accroissement démographique** (plus de population, c'est plus de consommation alimentaire et d'eau), **le développement économique** (notamment l'augmentation du niveau de vie dans les pays émergents), et enfin, **l'urbanisation**.

Ces tendances ont des effets quantitatifs puissants sur la consommation : **d'ici 2050, la consommation alimentaire devrait augmenter de 70 %<sup>1</sup>**, et celle de l'eau, de 20 à 30 %<sup>2</sup>.

Il y a également des effets qualitatifs, car **les nouvelles tendances de consommation constituent des opportunités d'investissement**, notamment dans les produits liés à la santé et au bien-être (ex : le bio), dans les activités qui facilitent l'accès à la consommation (ex : la livraison à domicile), et dans la consommation « plaisir » (ex : le snacking de qualité).

Par ailleurs, les contraintes en eau et en terres arables ainsi que les problématiques plus larges sur l'environnement (pesticides...) vont nécessiter des investissements... et donc favoriser la croissance des secteurs de l'eau et de l'alimentation.

Enfin, rappelons que la chaîne de valeur alimentaire a l'avantage de bénéficier d'une **consommation relativement stable dans le temps** : même en phase de récession, les gens continuent à manger et à boire.

### Concrètement, privilégiez-vous certains secteurs ou types d'entreprises ?

Nous investissons aussi bien dans des multinationales comme Danone que dans des acteurs nationaux de pays émergents...

En termes d'activités, **nous privilégions actuellement les entreprises qui produisent l'alimentation** (produits végétaux, produits laitiers, boissons à base de plantes...) mais aussi **les acteurs de l'emballage** qui œuvrent pour éviter le gaspillage.

Nous avons également une **préférence pour l'agriculture, notamment de précision** : il s'agit de produire plus, en utilisant moins d'intrants. Concrètement, nous nous intéressons par exemple aux sociétés qui produisent des machines agricoles intelligentes (capteurs) ou des sociétés qui développent des technologies d'analyse des données des champs.

Enfin, nous nous intéressons particulièrement au **secteur de l'eau** : traitement et recyclage de l'eau, production d'équipements pour les réseaux d'eau...

Nous sommes également ouverts aux tendances qui montent, comme les **plateformes Internet de réservation de restauration ou la livraison à domicile** de plats.

### Avez-vous une approche durable ?

Oui, elle fait même partie de la philosophie d'investissement ! **Nous excluons de nos investissements les sociétés qui ont les plus mauvais comportements en termes de pratiques ESG** (Environnement, Social et Gouvernance) ou des controverses élevées. Par exemple, peuvent être exclues les sociétés qui produisent des herbicides, les fournisseurs d'huile de palme ne respectant pas les nouveaux standards de production, les sociétés qui font travailler les enfants, les sociétés connues pour leurs mauvaises relations avec les syndicats, etc. Au total, **nous excluons environ 30 %<sup>3</sup> de l'univers d'investissement...** Ça donne une idée de notre sélectivité !

Par ailleurs, nous avons mis en place des « **mesures d'impact** » sur les critères de **l'intensité carbone, l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets**, pour l'ensemble des sociétés de l'univers d'investissement. Ainsi, nous devons en permanence respecter un engagement : bâtir un portefeuille plus vertueux que l'univers d'investissement.

XXXXXX GESTION CONSEILLÉE

INFORMATIONS PRATIQUES

(1) Source : FAO, L'état des ressources terrestres et hydriques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture, 2011  
(2) Source : Rapport mondial des Nations Unies sur le développement de l'eau, « L'eau pour un monde durable », 2019  
(3) Part de la capitalisation boursière de l'univers d'investissement

CPR Invest – Food For Generations – est un compartiment de CPR Invest. CPR Invest est une société gérée par CPR Asset Management (société du groupe Amundi). Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de l'OPC cité dans ce document. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à mars 2020. Achevé de rédiger le 26 mars 2020

+ mentions légales Caisse régionale

# LA LETTRE GESTION CONSEILLÉE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°35 – AVRIL 2020



PAR THIERRY DHERBECOURT  
SPÉCIALISTE CONSEILS EN ALLOCATION  
ET SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT - AMUNDI

CONJONCTURE ET MARCHÉS FINANCIERS

## « Les temps extraordinaires nécessitent une action extraordinaire <sup>(1)</sup> »

### Une crise pas comme les autres

Depuis son apparition, le Coronavirus occupe le devant de la scène internationale. La pandémie entraîne de lourdes pertes en vies humaines et des souffrances au sein des populations. Et au-delà de son indéniable impact sanitaire et humain, l'augmentation des cas recensés en Chine, puis en Europe et dans le reste du monde, a exacerbé les craintes portant sur la croissance mondiale, entraînant le retour de la volatilité sur les marchés boursiers.

La rapide propagation du virus et les craintes de récession suite aux mesures prises (confinements, fermetures d'usines et de magasins...) pour tenter de ralentir sa diffusion ont entraîné une violente chute des marchés fin février. Ce mouvement de baisse s'est accéléré en mars avec la chute des prix du pétrole suite à la mésentente entre la Russie et l'Arabie Saoudite.

### Des conditions de marché sans précédent

En l'espace de quelques semaines, nous sommes passés d'un choc d'offre à un choc de demande, d'un arrêt local à un arrêt global de l'économie mondiale. Dans un mouvement de panique, les marchés ont enregistré des mouvements d'une ampleur sans précédent : en un mois, les indices actions ont baissé de 20 % à 35 % (selon les zones géographiques). Les obligations d'entreprises et souveraines ont également été pénalisées. La volatilité a bondi jusqu'à des plus hauts historiques et ce mouvement s'est accompagné de changements brutaux des corrélations traditionnelles entre les différents actifs financiers (actions, dettes souveraines, dettes privées : aucun actif n'a été épargné).

### Aux grands maux, les grands remèdes

Pour faire face à cette crise inédite, des mesures de grande ampleur ont été annoncées par les Banques centrales, notamment en Europe et aux Etats-Unis. De manière complémentaire, les gouvernements ont mis en place des mesures majeures d'accompagnement de l'économie, par exemple l'accord américain qui porte sur 2 000 milliards de dol-

lars, soit 10 % du PIB. A l'heure actuelle, l'action concertée des Banques centrales et des gouvernements n'a pas totalement réussi à rassurer les marchés, mais les autorités ont montré leur réactivité et leur détermination en renforçant très rapidement leur plan d'action.

La crise du Coronavirus est d'une nature profonde avec un triple choc – sanitaire, économique et financier – à caractère mondial et inédit. L'urgence est de relever les défis de la liquidité et de la solvabilité pour éviter que ce choc temporaire n'ait des séquelles durables sur l'économie. Et bien que les autorités aient récemment annoncé des mesures fiscales et monétaires palliatives de grande ampleur, il semble trop tôt - à ce stade - pour savoir quelle sera la rapidité de la reprise économique une fois les chocs absorbés. Les autorités tentent d'éviter que la reprise attendue, après la phase de contraction, ne se transforme en récession plus longue.

### Il faut savoir raison garder

En conclusion, la situation de crise sur les marchés financiers devrait bientôt s'apaiser et les actions conjointes des Banques centrales et des gouvernements laissent espérer qu'une fois le pic de contagion en vue, les marchés seront prêts à redémarrer. La volatilité restera élevée au cours des prochaines semaines et nous recommandons d'agir avec prudence, patience et confiance.

Ces circonstances peuvent engendrer des opportunités pour les investisseurs à long terme, et renforcer des thèmes d'investissement fondamentalement solides qui seront payants dans la durée. La volatilité des marchés fait partie de la vie des investisseurs. Elle est partie intégrante des conditions d'investissement et est tout autant une source de pression que d'opportunités. L'enjeu pour tout un chacun est de bien définir sa stratégie d'investissement et de s'y conformer y compris, voire surtout, dans des conditions de marché moins avantageuses. Cette stratégie doit être suivie dans les phases de hausse comme celles de baisse avec discipline et calme.

(1) Déclaration de la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, le 19 mars 2020.

Mieux  
comprendre  
l'actualité  
des marchés  
financiers  
pour mieux vous  
accompagner  
dans vos  
décisions  
d'investissement.

Découvrez chaque trimestre dans votre Lettre Gestion Conseillée les vues de nos experts en gestion ainsi que les SICAV et Fonds Communs de Placement proposés dans vos allocations [Nom de la Gestion Conseillée de la Caisse régionale]

RETROUVEZ TOUTE  
LA DOCUMENTATION  
JURIDIQUE DES FONDS  
[www.ca-sicavetfcp.fr/gc](http://www.ca-sicavetfcp.fr/gc)

LOGO